

OPINIONS PERSONNELLES ET RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES

Guide de l'animateur

APERÇU DE LA SESSION

Cette activité est destinée à aider les participants à évaluer si leurs opinions personnelles sont conformes ou en opposition avec leurs responsabilités professionnelles de fournir ou soutenir la prestation de soins d'avortement sécurisé. Elle insiste sur la responsabilité des organismes médico-humanitaires de permettre l'accès des femmes à des soins de santé sexuelle afin de réduire la morbidité et la mortalité maternelles liées à l'avortement non sécurisé.

OBJECTIFS

À la fin de cette activité, les participants pourront :

- Identifier les raisons qui sont un frein ou au contraire un moteur à leur travail de prestation ou de soutien aux soins d'avortement sécurisé effectués par leur organisation
- Exprimer comment les attitudes peuvent affecter la prestation ou le soutien à la prestation de soins d'avortement sécurisé
- Identifier et exprimer leur responsabilité personnelle et celle de leur organisation de fournir ou de soutenir la prestation de soins d'avortement sécurisé pour les femmes
- Examiner et résoudre potentiellement tout sentiment conflictuel par rapport à leur participation à la prestation de soins d'avortement sécurisé

SUPPORTS

- « Opinions personnelles et responsabilités professionnelles : Fascicule du participant » (un par participant)
- « Opinions personnelles et responsabilités professionnelles : Fascicule de l'animateur de petit groupe » (un par animateur de petit groupe)
- Exemplaires des politiques, des pratiques et des ressources de l'organisation liées aux soins d'avortement sécurisé.

DURÉE

Temps total : 60 minutes

PRÉPARATION EN AMONT

- Imprimez des exemplaires du fascicule du participant et de celui de l'animateur de petit groupe.

- Imprimez des exemplaires des politiques, des pratiques et des ressources de l'organisation liées aux soins d'avortement sécurisé.
- Familiarisez-vous avec les politiques, les pratiques ou les consignes de votre organisation sur la réponse à une situation où un membre du personnel refuse d'effectuer des soins d'avortement sécurisé même quand cela fait partie de ses fonctions (il est important de se préparer à répondre au cas où ce sujet surviendrait dans une discussion).
- Familiarisez-vous avec les lois et politiques sur l'avortement des pays concernés (pour être préparé au cas où une question surviendrait).

CONSIGNES

ÉTAPE 1 : Présentez les animateurs et l'activité, puis animez une courte discussion

Suggestion d'introduction de la courte discussion :

Quand une femme ou une fille est déterminée à mettre un terme à sa grossesse, elle va généralement chercher à se faire avorter, quel que soit le degré de sécurité de la procédure. Même dans des endroits où les soins d'avortement sécurisé sont disponibles, elle peut hésiter à solliciter une aide médicale professionnelle et risquera sa vie pour mettre un terme à la grossesse par des moyens non sécurisés. Cette réticence est souvent due à la stigmatisation, perçue ou réelle, à laquelle elle craint d'être confrontée face à un prestataire de santé ou au personnel de soutien non médical pour vouloir mettre un terme à sa grossesse. Une réfugiée ou une déplacée peut être confrontée à des obstacles encore plus grands à l'accès à des soins d'avortement sécurisé, en raison du manque de liberté de mouvement, de l'absence de revenus, de la barrière de la langue et d'une connaissance limitée des services. Pour ces raisons, elle peut se tourner vers l'avortement non sécurisé et avoir l'une des nombreuses complications, telles que des saignements très abondants, une infection, une lésion du vagin et de l'utérus, pouvant parfois entraîner la mort.

Cet exemple souligne comment les conflits entre opinions personnelles et responsabilités professionnelles sur la prestation de soins d'avortement sécurisé au sein du personnel médical ou de soutien peuvent affecter la capacité d'une femme à obtenir des soins médicaux adaptés et ainsi éviter un décès ou des séquelles.

Voici des questions de discussion possibles :

- En réfléchissant à l'exemple qui vient d'être partagé, quels types de conflits peuvent selon vous influencer sur la volonté d'un prestataire de santé de fournir des soins d'avortement sécurisé à une femme ou une jeune fille ? Qu'en est-il de la volonté du personnel de soutien non médical ?
- Veuillez partager vos expériences directes ou celles de collègues au sujet de conflits entre opinions personnelles et responsabilités professionnelles face aux soins d'avortement sécurisé lors du travail au sein de votre organisation.
- Selon vous, quels autres facteurs peuvent affecter la volonté du personnel de votre organisation d'effectuer des soins d'avortement sécurisé ?

Cette activité nous aide à étudier les conflits et autres facteurs concernant la prestation de soins d'avortement sécurisé en identifiant les raisons que

nous pouvons avoir de soutenir les soins d'avortement sécurisé et en les comparant à nos responsabilités professionnelles.

REMARQUE À L'ANIMATEUR

La quasi-totalité des pays ont au moins une indication légale pour l'avortement. Il peut être utile de revoir rapidement les indications légales de l'avortement dans le pays.

ÉTAPE 2 : Répartissez les participants en groupes de quatre à six personnes. Demandez à chaque groupe de désigner un animateur pour veiller à ne pas s'éloigner du sujet et rester dans les temps. Distribuez une fiche d'exercices à chaque participant et la fiche de consignes de l'animateur à chaque animateur de petit groupe.

ÉTAPE 3 : Les animateurs de petits groupes disent aux participants de prendre cinq minutes pour remplir la Partie A de la fiche d'exercices. Demandez aux participants de réfléchir attentivement à leurs réponses et insistez sur le fait qu'elles resteront anonymes.

ÉTAPE 4 : Une fois que les participants ont rempli la Partie A, chaque animateur anime une courte discussion dans son petit groupe sur les raisons de fournir ou de soutenir la prestation de soins d'avortement sécurisé, ou d'orienter vers de tels soins.

Questions de discussion possibles en petits groupes :

- Quelles ont été vos raisons pour fournir des soins d'avortement sécurisé ou soutenir l'accès à ces soins ?
- Quelles personnes et quelles expériences ont influencé ces raisons ?

ÉTAPE 5 : Toujours en petits groupes, les animateurs demandent aux participants de remplir la Partie B de leur fiche d'exercices.

ÉTAPE 6 : Une fois que les participants ont rempli la Partie B, les animateurs de petits groupes animent une courte discussion sur les responsabilités professionnelles.

Questions de discussion possibles en petits groupes :

- Comment décririez-vous vos responsabilités envers les femmes demandant des soins d'avortement sécurisé dans le cadre de votre travail ?
- Comment décririez-vous vos responsabilités envers les réfugiées ou les déplacées demandant des soins d'avortement sécurisé dans un contexte humanitaire ?
- Comment décririez-vous la responsabilité qu'a votre organisation de fournir des soins d'avortement sécurisé dans un contexte humanitaire ou de soutenir les réfugiées ou les déplacées qui demandent de tels services ?
- Quels facteurs influencent votre sentiment de responsabilité professionnelle de fournir des soins d'avortement sécurisé aux femmes et aux jeunes filles qui les demandent ?
- Y a-t-il eu des situations où vous n'avez pas agi en accord avec vos responsabilités perçues ? Quelles en étaient les raisons ?

Transformation des attitudes face à l'avortement :
Trousse à outils de clarification des valeurs destinée aux professionnels de l'humanitaire

- Quand le personnel de l'organisation n'applique pas les politiques sur les soins d'avortement sécurisé, quelles conséquences cela a-t-il sur les femmes ?

ÉTAPE 7 : Demandez aux participants de revenir en groupe complet. Animez une discussion sur les différentes raisons de fournir des soins d'avortement sécurisé ou d'en soutenir l'accès qui se basent sur des opinions personnelles et les facteurs qui influencent les responsabilités professionnelles.

Questions de discussion possibles pour le groupe complet :

- Quelles sont vos observations sur votre opinion personnelle et en quoi est-elle liée à la responsabilité professionnelle que vous avez de fournir des soins d'avortement sécurisé ou d'en soutenir l'accès ?
- Veuillez résumer ce qui, selon vous, fait partie de vos responsabilités professionnelles par rapport aux soins d'avortement sécurisé.
- Veuillez résumer les responsabilités de votre organisation par rapport aux soins d'avortement sécurisé.
- De quelle façon pouvons-nous préserver notre opinion personnelle sur l'avortement tout en respectant nos responsabilités professionnelles ?

ÉTAPE 8 : Refermez l'activité en faisant référence à la politique interne de l'organisation en matière d'avortement aux participants. Lisez une ou deux sections de la politique qui soulignent la responsabilité qu'a l'organisation de s'assurer que les soins d'avortement sécurisé sont une option de service de santé à disposition des femmes dans un contexte humanitaire. Si possible, adaptez les sections que vous lisez pour refléter les points clés mis en avant ou les réflexions partagées au cours de la discussion avec l'ensemble du groupe.

ÉTAPE 9 : Synthétisez les principaux points que cette activité tente de mettre en avant :

- Nous avons la responsabilité professionnelle de veiller à ce que les femmes bénéficient de soins d'avortement sécurisé. Si nous sommes mal à l'aise avec la prestation de ce service, nous devons orienter les femmes vers des services sécurisés.
- Les femmes peuvent éviter les soins d'avortement sécurisé par peur d'être maltraitées par les prestataires de santé ou le personnel. En tant que prestataires ou professionnels de santé, nous devons traiter les femmes de manière professionnelle et respectueuse, quelles que soient les raisons pour mettre un terme à une grossesse, même si ces raisons entrent en conflit avec notre opinion personnelle.



REMARQUE À L'ANIMATEUR

Pour les participants dont les opinions personnelles s'opposent à l'avortement, vous devrez peut-être proposer des suggestions. Recherchez des informations disponibles sur les dernières politiques, pratiques ou consignes de l'organisation sur la manière de répondre aux situations où un membre du personnel refuse d'effectuer des soins d'avortement sécurisé bien que sa fonction l'exige.

OPINIONS PERSONNELLES ET RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES

Fascicule de l'animateur de petit groupe

CONSIGNES

PARTIE A

Une fois que les participants ont rempli la Partie A du fascicule du participant, les animateurs de petit groupe doivent animer une courte discussion sur les raisons de fournir des soins d'avortement sécurisé, d'en soutenir la prestation ou d'orienter vers de tels services.

Questions de discussion possibles en petits groupes :

- Quelles ont été vos raisons pour fournir des soins d'avortement sécurisé ou en soutenir l'accès?
- Quelles personnes et quelles expériences ont influencé ces raisons?

PARTIE B

Une fois que les participants ont rempli la Partie B, les animateurs de petit groupe doivent animer une courte discussion sur les responsabilités professionnelles.

Questions de discussion possibles en petits groupes :

- Comment décririez-vous vos responsabilités envers les femmes qui demandent des soins d'avortement sécurisé dans le cadre de votre travail?
- Comment décririez-vous vos responsabilités envers les réfugiées ou les déplacées qui demandent des soins d'avortement sécurisé dans un contexte humanitaire?
- Comment décririez-vous la responsabilité qu'a votre organisation de fournir des soins d'avortement sécurisé dans un contexte humanitaire ou de soutenir les réfugiées ou les déplacées qui demandent de tels services?
- Quels facteurs influencent votre sentiment de responsabilité professionnelle de fournir des soins d'avortement sécurisé aux femmes et aux jeunes filles qui les demandent?
- Y a-t-il eu des situations où vous n'avez pas agi en accord avec vos responsabilités perçues? Quelles en étaient les raisons?
- Quand le personnel de l'organisation n'applique pas les politiques sur les soins d'avortement sécurisé, quelles conséquences cela a-t-il sur les femmes?

OPINIONS PERSONNELLES ET RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES

Fiche d'exercices du participant

CONSIGNES

PARTIE A : OPINIONS PERSONNELLES

Veuillez lire les énoncés ci-dessous sur les obstacles à la prestation directe de soins d'avortement ou au soutien apporté à votre organisation pour de tels soins. **Cochez tout ce qui s'applique.**

- Je considère personnellement que l'avortement est répréhensible.
- Je m'inquiète pour ma réputation professionnelle.
- Mes collègues ne sont pas favorables à l'avortement.
- Ma famille n'est pas favorable à l'avortement.
- Les personnes qui sont importantes pour moi et que je respecte sont opposées à l'avortement.
- Je m'inquiète pour ma sécurité ou celle de mes proches en raison de menaces de violences de personnes opposées à l'avortement.
- J'ai peur des risques pour mon organisation en raison des soins d'avortement sécurisé qu'elle fournit.
- Les politiques et procédures de soins d'avortement sécurisé de mon organisation ne sont pas claires.
- Je n'ai pas été adéquatement formé sur les soins d'avortement sécurisé par rapport à mon rôle au sein de l'organisation.
- Je ne suis pas certain de la manière dont le personnel de mon organisation doit répondre en cas de problème lié à la prestation de soins d'avortement sécurisé.
- S'il y avait un problème lié à la prestation d'avortement sécurisé, je ne suis pas certain que mon organisation le traiterait de manière adaptée.
- Je ne suis pas toujours d'accord avec les raisons pour lesquelles les femmes se font avorter.
- Les lois et les politiques sur l'avortement n'autorisent pas l'avortement dans le contexte où je travaille.
- Il n'y a pas de raisons qui m'empêcheraient de fournir des soins d'avortement sécurisé ou de soutenir mon organisation dans la prestation de tels soins.

Veuillez sélectionner toutes les raisons pouvant faciliter votre prestation directe de soins d'avortement sécurisé ou votre soutien à la prestation de tels soins au sein de votre organisation.

- Toutes les femmes doivent avoir accès à des soins d'avortement sécurisé.
- De nombreuses femmes qui demandent des soins d'avortement sécurisé n'en bénéficient pas.
- Les réfugiées et les déplacées ont un besoin accru en soins d'avortement sécurisé.

- Je suis engagé pour prévenir la mortalité et les handicaps issus d'avortements non sécurisés.
- Mon organisation a la responsabilité médicale de fournir des soins d'avortement sécurisé.
- L'avortement non sécurisé est un problème de santé publique.
- Je pense que les femmes ont le droit de prendre leurs propres décisions en matière de santé sexuelle et reproductive.
- Je pense que les soins d'avortement sécurisé font partie intégrante des soins de santé reproductive.
- Je m'engage à veiller à ce que l'avortement demeure sécurisé, légal, accessible et de qualité.
- Si je ne fournis pas de soins d'avortement sécurisé et ne soutiens pas mon organisation dans la prestation de tels soins, ces services sont potentiellement hors de portée des femmes qui en ont besoin.
- Je veux créer un environnement favorable à l'accès des femmes aux soins d'avortement sécurisé au sein du secteur médico-humanitaire.
- Fournir des soins d'avortement peut augmenter le revenu global des programmes de SSR et augmenter la durabilité.
- Il n'y a aucune raison qui favoriserait ma prestation directe d'avortement sécurisé ou mon soutien à la prestation de tels services au sein de mon organisation.

Réflexion : Comptez et comparez le nombre d'obstacles et de motivations. Réfléchissez à d'éventuels obstacles ou motivations supplémentaires que vous pourriez avoir et ce que cela indique sur votre propension à fournir directement des soins d'avortement sécurisé ou à en soutenir la prestation, et résumez cela ci-dessous.

PARTIE B : RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES

Veillez sélectionner tous les énoncés qui représentent vos responsabilités envers les femmes qui recherchent des soins d'avortement sécurisé.

- J'ai la responsabilité de fournir des informations correctes de manière compatissante sur toutes les options disponibles pour les femmes enceintes, y compris l'avortement sécurisé.
- J'ai la responsabilité d'encourager les femmes enceintes à ne pas se faire avorter si elles habitent dans un pays où l'avortement est restreint par la Loi.
- Quand j'entends quelqu'un donner des informations erronées sur l'avortement, j'ai la responsabilité de corriger ces informations.
- J'ai la responsabilité d'orienter les femmes qui souhaitent se faire avorter vers des soins d'avortement adaptés.
- J'ai la responsabilité de respecter les lois sur l'avortement du pays où je me trouve actuellement.
- Si je ne soutiens pas les soins d'avortement sécurisé, j'ai la responsabilité d'informer mon organisation de ma position.
- J'ai la responsabilité d'offrir aux femmes les informations sur l'avortement et les orientations dont elles ont besoin, même si les lois du pays restreignent l'avortement.

- J'ai la responsabilité de m'informer sur les lois et les politiques en matière d'avortement des pays dans lesquels je travaille.
- J'ai la responsabilité de fournir des soins d'avortement sécurisé, quelles que soient les lois et les politiques du pays où je travaille.
- J'ai la responsabilité de soutenir les femmes dans leur prise de décision sur un avortement en fonction de leurs propres valeurs et opinions, quelles que soient les miennes.
- J'ai la responsabilité de minimiser les risques liés à la prestation d'avortement sécurisé pour mon organisation.
- Je n'ai aucune responsabilité envers les femmes en ce qui concerne les soins d'avortement sécurisé.

Veillez sélectionner les énoncés qui représentent le mieux les responsabilités du personnel de votre organisation par rapport aux femmes demandant des soins d'avortement sécurisé :

- Le personnel de mon organisation a la responsabilité de fournir des informations aux femmes enceintes sur leurs options, y compris sur l'avortement.
- Le personnel de mon organisation a la responsabilité de fournir des soins d'avortement sécurisé ou d'en soutenir la prestation de manière discrète.
- Le personnel de mon organisation a la responsabilité d'orienter les femmes qui souhaitent se faire avorter vers des soins sécurisés adaptés.
- Le personnel de mon organisation a la responsabilité de fournir des soins d'avortement sécurisé ou d'en soutenir la prestation pour les femmes qui répondent aux indications légales du pays.
- Le personnel de mon organisation a la responsabilité de fournir des soins d'avortement sécurisé ou de soutenir la prestation de tels soins pour les femmes qui le demandent.
- Le personnel de mon organisation a la responsabilité de se positionner en leader de la prestation de soins d'avortement sécurisé aux réfugiées et aux déplacées.
- Le personnel de mon organisation n'a aucune responsabilité envers les femmes en ce qui concerne les soins d'avortement sécurisé.

Réflexion : Veuillez réfléchir aux points sélectionnés et résumer ci-dessous vos responsabilités et celles de votre organisation en ce qui concerne les soins d'avortement sécurisé.